

■ **Robert Dutruit**, à Mannens-Grandsivaz, exploitation d'un chenil. Entreprise individuelle. (FOSC du 25.06.1984, p. 2278). Inscription d'office par suite de la fusion des communes de Mannens-Grandsivaz et Montagny (FR), selon Décret et Loi du 12.09.2003, nouvelle dénomination du siège: Montagny (FR).

Journal no 562 du 05.02.2004
(02113052 / CH-217.0.210.397-3)